

Après avoir rencontré les salariés de GEMALTO (Saint Cyr en Val) qui s'étaient rendus devant le siège de l'entreprise à Medon, Jean-Pierre Sueur a été reçu ce jeudi 21 juin à l'Hôtel Matignon par Yohann Leroy, collaborateur de François Fillon, Premier... Après avoir rencontré les salariés de GEMALTO (Saint Cyr en Val) qui s'étaient rendus devant le siège de l'entreprise à Medon, Jean-Pierre Sueur a été reçu ce jeudi 21 juin à l'Hôtel Matignon par Yohann Leroy, collaborateur de François Fillon, Premier ministre, chargé des stratégies industrielles, des PME-PMI et des technologies de l'information.

Jean-Pierre Sueur lui a fait part de la grande incompréhension qu'a suscitée l'annonce de la suppression du site de Saint Cyr en Val de GEMALTO, et les 410 suppressions d'emplois qui en seraient la conséquence alors que les performances de cette entreprise sont largement reconnues et que celle-ci compte des salariés très qualifiés et dont la moyenne d'âge est peu élevée (36 ans).

Il lui a fait part de son souhait de voir le Premier Ministre s'engager pleinement avec les ministres concernés pour trouver une solution qui permette le maintien du site de Saint Cyr en Val de GEMALTO.

Il a, à cet égard, présenté trois pistes de travail et d'action :

1) Si le groupe AXALTO doit être réorganisé, il est clair que plusieurs solutions existent. Or, aujourd'hui, seule une issue est prise en compte : la suppression du site de Saint Cyr en Val. Il faut revenir là dessus et demander à la direction du groupe d'envisager toutes les solutions et notamment celles qui permettront le maintien de l'unité de Saint Cyr en Val. Et cela d'autant plus que la direction du groupe s'était engagée à ce qu'il n'y ait pas de suppressions d'emplois lorsque la fusion entre les sociétés AXALTO et GEMPLUS donnant lieu à la création de GEMALTO a été effective, en 2006.

2) Les pouvoirs publics peuvent agir au plus haut niveau pour favoriser toutes les coopérations possibles entre les entreprises du secteur industriel concerné afin d'éviter non seulement la suppression du site de GEMALTO à Saint Cyr en Val, mais aussi deux conséquences des évolutions en cours qui risquent d'être préjudiciables à l'ensemble des entreprises françaises du secteur, à savoir la délocalisation des produits à faible contenu innovant, mais aussi le transfert vers d'autres pays de parts non négligeables des secteurs voués aux innovations technologiques dans ce domaine d'activités. Il s'agit de garantir et de conforter la présence en France d'un secteur industriel dont l'importance est aujourd'hui majeure.

3) Si le groupement carte bancaire et les opérateurs téléphoniques sont d'important donneurs d'ordres de GEMALTO, les pouvoirs publics sont aussi des donneurs d'ordres avec le passeport électronique et la carte vitale : il y a là pour ceux-ci un élément de négociation pour le développement du groupe GEMALTO et de son site de Saint Cyr en Val.

Yohann Leroy a pris bonne note de l'ensemble des propositions de Jean-Pierre Sueur. Il l'a assuré que le Premier ministre suivrait le dossier de l'entreprise GEMALTO ainsi que celui de l'avenir du secteur industriel concerné avec beaucoup d'attention en lien étroit avec l'ensemble des ministères compétents.

[La République du Centre du 22 juin](#)

[Télécharger le fichier](#)

Thème : EMPLOI